

*Jurys de
l'enseignement
secondaire*



2^e degré Humanités techniques et professionnelles

Dans ce document, vous trouverez :

1. les consignes pour l'examen (p.2 et suivantes),
2. un récapitulatif et quelques précisions d'ordre pratique (p.9),
3. la liste des livres pour l'épreuve orale (p. 10).

Bonne préparation !

2^e degré Humanités techniques et professionnelles DIRECTIVES POUR L'EXAMEN DE FRANÇAIS

Référence du programme CFWB : 464/2015/240
Référentiel p. 9 à 14

L'examen de français comporte DEUX PARTIES : une **épreuve écrite** et une **épreuve orale**.

L'expression « unité d'acquis d'apprentissage » désigne « un ensemble cohérent d'acquis d'apprentissage susceptible d'être évalué ».

L'expression « acquis d'apprentissage » désigne « ce qu'un candidat sait, comprend et est capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage ».

Le terme « compétence » désigne « l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches ».

I. Epreuve écrite

La compétence d'écriture sera évaluée à partir de productions personnelles répondant à une intention de communication précise : informer **et/ou** persuader. Une grille d'évaluation précise, élaborée en fonction de la tâche demandée, sera remise au candidat en même temps que la consigne.

L'orthographe et la maîtrise de la langue seront évaluées.

A. La réduction ou le résumé

Unités d'acquis d'apprentissage	Compétences à développer et productions
UAA1 Rechercher l'information.	Naviguer dans un texte écrit imprimé (dictionnaire, encyclopédie, journal, catalogue, ...) et sélectionner les informations adéquates, lesquelles seront (re)copiées ou transcrites avec références.
UAA2 Réduire, résumer et synthétiser.	Réduire un texte et/ou résumer un texte, sous la forme d'un sommaire, d'une notice, d'un pavé informatif, d'un chapeau, pour informer autrui.

La réduction résulte d'une triple opération de sélection, d'effacement et d'articulation de fragments du texte source, notamment sous la forme d'un schéma/d'une structure/d'un tableau.

Le résumé implique la condensation et la reformulation du contenu du texte source, le respect de la structure de celui-ci et l'absence des marques de la subjectivité de l'auteur du résumé. Le texte support peut être de type narratif, informatif ou argumentatif.

Il va de soi qu'avant de résumer un texte, il faut l'avoir compris.

La compréhension du texte source se fera par le biais d'un **questionnaire**. Le candidat devra donc pouvoir naviguer dans le support qui lui sera soumis afin de trouver les informations demandées.

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, **à titre indicatif**, dans le tableau ci-dessous :

Rédaction d'un résumé à partir d'un texte à visée informative

GENRE	RÉSUMÉ (CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES À AMÉNAGER EN FONCTION DE CHAQUE GENRE DE RÉSUMÉ)	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation distanciée (pas de marque de JE).
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des informations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des contenus : <ul style="list-style-type: none"> - respect de l'organisation du texte source (ordre des informations); - respect de l'organisation type éventuelle du genre de résumé imposé.
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du système des temps verbaux du texte source. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation du texte à son intention : informer rapidement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adéquation de la sélection des informations au contenu du texte et au genre de résumé : <ul style="list-style-type: none"> - sélection d'informations nécessaires et suffisantes. ▪ Fidélité au texte source : <ul style="list-style-type: none"> - absence de déformation du texte source. ▪ Neutralité : absence de marques de subjectivité.

B. Le texte argumentatif : prendre position et étayer une opinion ou une demande

UAA3 Défendre une opinion par écrit.	Prendre position et étayer une opinion ou une demande : <ul style="list-style-type: none"> - avis argumenté relatif à un choix, à une appréciation personnelle ; - lettre ou courriel de demande dans une relation asymétrique.
---	---

Le candidat doit être capable d'étayer par des arguments une opinion personnelle ou de formuler une demande dans une relation asymétrique.

Une relation est dite asymétrique lorsqu'elle implique des protagonistes ayant des statuts différents :

- Professeur / étudiant ;
- Prestataire / client ;
- Contrôleur / contrôlé, ...

La production du candidat sera appréciée en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans les tableaux ci-dessous :

Rédaction d'un avis argumenté relatif à un choix, à une appréciation personnelle

GENRE	APPRÉCIATION PERSONNELLE ÉCRITE ARGUMENTÉE	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation marquée (présence du <i>JE</i>). ▪ Registre et ton adaptés : absence de maladresse ou d'écart. ▪ Courtoisie : respect du récepteur dans les arguments.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des informations selon une structure argumentative : <ul style="list-style-type: none"> - présence d'une thèse; - présence de X arguments bien distincts. ▪ Adéquation à la thématique.
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation textuelle (segmentation). ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation du texte à son intention : répondre à une sollicitation de jugement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement : illustration des critères de jugement. ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

Rédaction d'une lettre de demande

GENRE	LETTRE/COURRIEL DE DEMANDE	
Lisibilité		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecriture lisible. ▪ Mise en page : conventions de la lettre/du courriel.
Recevabilité	Linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Correction de l'orthographe et de la ponctuation. ▪ Correction de la syntaxe et du lexique.
	Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Énonciation en rapport avec la lettre/le courriel : composantes et spécificités du genre (formules d'adresse, de politesse, ...). ▪ Registre et ton adaptés (modalisateurs éventuels pour atténuer la demande). ▪ Courtoisie : respect du destinataire dans les arguments.
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du format imposé : nombre de mots. ▪ Soins de la copie.
Intelligibilité	Organisation des contenus	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation des informations selon une structure argumentative (précédée d'une séquence descriptive): <ul style="list-style-type: none"> - composantes de la lettre; - introduction précisant et contextualisant la demande ; - argumentation étayant la demande.
	Cohérence textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Segmentation en paragraphes. ▪ Connecteurs appropriés au rapport logique. ▪ Anaphores adéquates.
Pertinence	Adéquation à la thématique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pertinence de la demande. ▪ Pertinence des arguments.
	Adéquation du texte à son intention : convaincre le destinataire de répondre à la demande	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de l'argumentation : Raisonnements de type illustration, comparaison, cause-conséquence, ...). ▪ Cohérence argumentative : progression et non-contradiction.

N.B. Les caractéristiques du courriel de demande sont identiques à celles de la lettre si ce n'est que certaines composantes sont prises en charge automatiquement par le logiciel de messagerie. Cette gestion automatisée ne dispense toutefois pas le *JE* de préciser ses coordonnées et de suivre la silhouette de la lettre écrite.

II. Epreuve orale

Il est demandé au candidat d'adapter son comportement et sa tenue à la situation spécifique que constitue un examen oral.

UAA4 Défendre oralement une opinion et négocier.	Défendre oralement une opinion et l'étayer.
UAA6 Relater et partager des expériences culturelles.	Relater une rencontre avec une œuvre culturelle. Production : récits d'expérience d'une rencontre avec une œuvre littéraire (avec appréciation personnelle motivée).
UAA0 Justifier, expliciter.	Justifier une réponse. Expliciter une procédure mise en œuvre pour réaliser une tâche.

Cette épreuve se compose de deux parties consacrées à la rencontre d'œuvres littéraires : recueils de nouvelles ou courts romans et d'une partie consacrée à la découverte d'un article de presse.

Le candidat préparera **trois livres**. Ces livres auront préalablement été choisis par le candidat dans la liste ci-dessous (p.10).

Cette liste n'est pas figée ; elle pourra être modifiée d'une session à l'autre.

Les modifications qui seraient apportées à cette liste seront annoncées sur le site du jury dans des délais raisonnables.

Le candidat devra impérativement être en possession des trois ouvrages lors de l'épreuve. Les versions sur tablette ne sont pas admises.

La non-présentation des ouvrages constitue un motif d'annulation de l'épreuve.

1. Compétence PARLER

Au moment de l'épreuve, les examinateurs choisiront un premier livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Il sera demandé au candidat de s'exprimer oralement et spontanément pendant 1 à 2 minutes. L'intention de sa communication sera de persuader, d'inciter à lire (ou pas) l'œuvre présentée. (UAA2, UAA4 et UAA6)

Son exposé comportera deux parties parfaitement distinctes :

- a. une présentation du début du récit et des personnages ;
- b. un avis personnel argumenté qui justifie le choix du livre et le conseil de lecture.

Les arguments choisis correspondront à des bases de jugement en rapport avec différents aspects du récit. Voici, à titre indicatif, quelques éléments qui peuvent être abordés :

- l'histoire et ses différents aspects : le cadre spatio-temporel, les personnages, leur personnalité, les relations qu'ils entretiennent, l'intrigue et son déroulement, etc.,
- le genre du récit,

- la manière de raconter (choix du narrateur et ses incidences sur le point de vue, respect ou perturbation de l'ordre chronologique, création et maintien du suspense, recours à des dialogues, à des descriptions, art de l'intrigue, effet des procédés narratifs utilisés, etc.),

- le thème général du récit, l'intérêt qu'il peut susciter, les informations qu'il donne, le rapprochement avec d'autres œuvres connues, la situation de l'œuvre dans l'histoire littéraire, éventuellement l'idéologie sous-jacente, etc.,

- le jugement personnel (impressions, émotions ressenties à la lecture, le rapport avec les goûts et les valeurs éventuelles du lecteur), etc.

L'exposé du candidat sera apprécié en fonction des critères fournis, à titre indicatif, dans le tableau suivant :

Critères d'appréciation - PARLER		
Recevabilité	linguistique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Respect des normes linguistiques : <ul style="list-style-type: none"> - Syntaxe de l'oral - Richesse et précision du vocabulaire
	sociale	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Fluidité de parole : impression de parole spontanée ◆ Registre de discours adapté à la situation de communication ◆ Énonciation marquée (présence du JE) ◆ Communication para-verbale et non verbale adaptée à la situation ◆ Respect des valeurs humanistes et démocratiques
Audibilité		<ul style="list-style-type: none"> ◆ Volume suffisant ◆ Articulation suffisante ◆ Débit adéquat
Intelligibilité	Densité et clarté des informations	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Clarté lexicale ◆ Clarté syntaxique ◆ Proportion acceptable d'implicites : compréhension aisée pour qui n'a pas vécu l'expérience de lecture
	Cohésion textuelle	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Anaphores adéquates ◆ Connecteurs appropriés au rapport logique ◆ Clarté et organisation de l'exposé

Pertinence	Adéquation à l'expérience de lecture	◆ Présence d'une appréciation personnelle à l'expérience de lecture
	Adéquation du texte à son intention : persuader, inciter à lire (ou pas) le livre	◆ Présence d'une thèse incitative ◆ Développement d'une argumentation à visée incitative ◆ Sélection d'informations nécessaires et suffisantes ◆ Respect de la consigne relative à la durée

2. Compétence LIRE (évaluée oralement)

Au moment de l'épreuve, **les examinateurs choisiront :**

A. un second livre, dans la sélection des **trois livres** proposée par le candidat.

Le candidat devra être capable de répondre aux questions des examinateurs relatives à :

- l'œuvre (intrigue, thèmes, personnages, auteur, ...) (UAA1 & UAA2);
- la compréhension de l'œuvre (UAA1 & UAA2);
- une **appréciation personnelle motivée (UAA4)**.

B. un article de presse traitant d'un fait de société. Le candidat devra être capable de :

- de résumer le texte (UAA2),
- en dégager la structure (UAA2),
- repérer les arguments avancés (UAA1 & UAA2),
- prendre position et motiver son opinion (UAA4),
- répondre aux questions qui auront essentiellement pour but de vérifier la qualité de la compréhension du texte (UAA1).

N.B. Le candidat devra également être capable de justifier ses éléments de réponse en exposant les raisons pour lesquelles il les juge valides ou en détaillant la méthode mise en place pour élaborer les éléments de réponse (UAA0).

Récapitulatif et précisions

- L'usage d'ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, Bescherelle par exemple) n'est pas autorisé. Par contre, **l'utilisation d'un correcteur orthographique de langue française (format papier) est autorisée.**
- Les candidats souffrant de difficultés d'ordre logopédique doivent l'avoir signalé **PRÉALABLEMENT** en ayant fourni les attestations (récentes) nécessaires.

Épreuve écrite :

DUREE : 3 heures

TOTAL DES POINTS : 60

1. Réponse à des questions de compréhension ;
2. Réduction OU résumé d'un texte informatif/argumentatif/narratif ;
3. Rédaction d'un avis argumenté
OU
Rédaction d'une lettre de demande.

Épreuve orale :

TOTAL DES POINTS : 40

N.B. Trois livres à choisir dans une liste imposée (p. 10).

1. **A partir d'un des livres (choisi par l'examineur), prendre la parole pour un exposé de 1 à 2 minutes dont l'intention est d'inciter à lire ou pas le livre ;**
2. **A partir d'un second livre (également choisi par l'examineur), répondre à des questions et justifier ses réponses ;**
3. **A partir d'un article de presse, résumer le texte, répondre à des questions, justifier ses réponses, prendre position et motiver son opinion.**

LISTE DES ŒUVRES :

Le candidat doit choisir trois œuvres dans la liste proposée ci-après :

BONDOUX Anne-Laure, *Les larmes de l'assassin*

DEUTSCH Xavier, *Tombé du camion*

GUENE Faiza, *Les gens du Balto*

KESZEI Nicolas, *Peau de clown*

LEHMAN Christian, *No pasaran*

MURAIL Marie-Aude, *Simple*

OLLIVIER Mikaël, *Frères de sang*

SKARMETA Antonio, *T'es pas mort*

WUL Stephan, *Niourk*

Pour les cycles suivants, des mises à jour de cette liste sont possibles.
Merci de consulter le site régulièrement.

Rappel important : le candidat doit se présenter à l'examen oral muni de ses trois livres.
La non-présentation des œuvres entraînera l'annulation de l'épreuve.

À retenir : Toutes les bibliothèques ouvertes au public proposent des livres et des documents qui pourraient s'avérer d'une grande utilité pour les candidats dans la préparation de l'examen oral de français.